

Céréales : une source majeure de protéines végétales

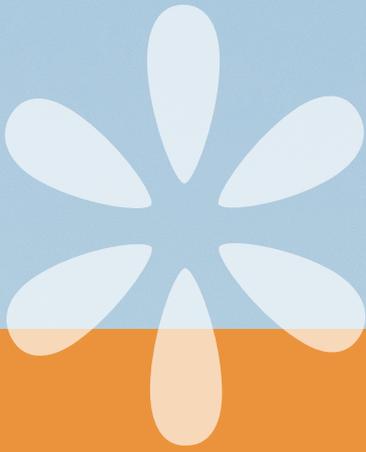
Bruxelles, le 25 janvier 2019

COPA-COGECA - CER(18)4799



**AGRICULTURE
PRODUCTION**

copa***cogeca**
european farmers european agri-cooperatives



En novembre 2018, la Commission européenne a publié un rapport sur le développement des protéines végétales dans l'Union européenne (COM(2018)757 final). Ce rapport est axé sur les plantes riches en protéines dont la teneur en protéines brutes dépasse 15 % (oléagineux, légumes secs et légumineuses fourragères). Le Copa et la Cogeca considèrent que les protéines issues des céréales devraient faire partie de la stratégie de l'UE en faveur des protéines végétales. C'est pourquoi, ils présentent leurs recommandations pour le secteur des céréales. Celles-ci complètent le document « Encourager la production de graines oléo-protéagineuses et protéagineuses et de légumineuses fourragères dans l'Union européenne : recommandations pour un plan protéines végétales pour l'Europe. » [GOL(18)585 (rev.13)].



Recommandations pour un plan protéines végétales européen¹

■ Le bilan protéines végétales de l'UE : principaux faits

- La production européenne de protéines végétales représente une moyenne annuelle de 45 millions de tonnes de protéines brutes récoltées.² Ces protéines sont surtout issues de céréales, oléagineux et protéagineux européens et sont utilisées pour nourrir la population et les animaux. Au vu de leur importance dans les surfaces agricoles, les céréales fournissent la majeure partie des protéines végétales de l'UE, avec 37 millions de tonnes ou 84% du total, tandis que les oléagineux, y compris le soja, fournissent 6 millions de tonnes (14%) et les protéagineux 1 million de tonnes (2%).

- Même si leurs graines ont une teneur en protéines relativement faible (8 à 12%), les rendements élevés de graines par hectare mènent à une productivité moyenne par hectare dans l'UE-28 de 0,66 t de protéines/ha pour le blé et de 0,57 t de protéines/ha pour le maïs-grain. À titre de comparaison, les rendements des cultures oléagineuses et protéagineuses s'élèvent en moyenne à 0,96 t de protéines/ha pour le soja, 0,80 t de protéines/ha pour les féveroles, 0,61 t de protéines/ha pour le colza et 0,33 t de protéines/ha pour le tournesol.²

- L'utilisation des protéines céréalières est équilibrée entre alimentation animale et autres usages, avec respectivement 58% et 42%.

- Le ratio global d'autosuffisance de l'Union européenne en protéines végétales brutes pour les aliments pour animaux se situe aux alentours de 60%, tandis qu'il n'est que de 35% pour les matières végétales riches en protéines^{3,4}.

¹ Ce document est complémentaire au document GOL(18)585

² Cela comprend les graines céréalières arrivées à maturité (31,7 millions de tonnes), le maïs vert (5,7 millions de tonnes), le soja (0,7 millions de tonnes), les autres oléagineux (5,5 millions de tonnes) et les protéagineux (1,0 million de tonnes). Source : Eurostat, production et rendements, moyenne ajustée 2014-2018, 31/05/18, teneurs en protéines du bilan mentionné ci-dessous.²

³ Calculé à partir du bilan annuel pour les protéines destinées à l'alimentation animale dans l'UE en 2016/17 de la DG AGRI <https://circabc.europa.eu/sd/a/64e43076-435c-48ab-8434-08743221476d/EU%20Protein%20Balance%20Sheet%202011-17.xls>, qui comprend toutes les sources de protéines végétales utilisées dans l'alimentation

- Le déficit européen est comblé grâce aux importations de soja et de tourteaux de soja, importations qui en 2016/17 représentaient l'équivalent de 28 millions de tonnes de tourteaux de soja (12,7 millions de tonnes de protéines). En outre, malgré le niveau élevé d'importations de l'UE, la Chine domine le marché mondial des importations de produits à base de soja, ce qui, à l'avenir, pourrait menacer la sécurité des aliments pour animaux du secteur de l'élevage européen.

- En Europe, les céréales sont le principal ingrédient utilisé dans les rations alimentaires des porcins et des volailles. Pour répondre aux besoins alimentaires des animaux, outre les céréales, les éleveurs et l'industrie de l'alimentation animale ont également recours à d'autres matières premières avec une teneur en protéines plus élevée. Les fractions riches en protéines⁴ comprennent les graines de soja et les cultures de protéagineux (pois, féveroles et lupins). Les céréales et les oléagineux fournissent également d'importantes quantités de matières riches en protéines sous forme de sous-produits, selon la concentration en protéines dans les processus industriels. Ces sous-produits, utilisés exclusivement comme aliments pour animaux, sont fournis par l'industrie de trituration des oléagineux (tourteaux) ainsi que par les industries céréalières : aliments à base de gluten de blé et de maïs de l'industrie amidonnière et drêches de distillerie sèches avec solubles (DDGS) de l'industrie de l'éthanol.

- Les matières premières brutes d'origine européenne utilisées dans l'industrie des aliments pour animaux représentaient 26 millions de tonnes en 2016/2017, y compris 8 millions de tonnes de matières riches en protéines.³ Les céréales européennes fournissent 18 millions de tonnes, c'est-à-dire 70% de la totalité des protéines végétales européennes (alors que les oléagineux fournissent 22% et les protéagineux 3%). S'agissant des matières riches en protéines, les tourteaux d'oléagineux représentent 70% (5,7 millions de tonnes), les sous-produits céréaliers 22% (1,8 millions de tonnes) et les protéagineux 9% (0,7 million de tonnes).

- Les céréales produites et utilisées directement comme aliments pour animaux dans l'exploitation contribuent également à l'autonomie en protéines

des animaux d'élevage sauf les fourrages. Les taux d'autosuffisance sont calculés comme le ratio entre « utilisation de protéines pour l'alimentation animale, origine UE »/ « utilisation de protéines pour l'alimentation animale, toutes origines ».

⁴ Les matières végétales avec 20% de protéines w/w ou plus sont généralement considérées comme des fractions riches en protéines. Les graines céréalières et oléagineuses brutes ne sont pas « riches en protéines » car leur teneur en protéines est inférieure à 20%.

des éleveurs européens. Cela comprend 96 millions de tonnes de graines de céréales arrivées à maturité, qui représentent 9,5 millions de tonnes de protéines.

- Au cours de la dernière décennie, le taux d'autosuffisance de l'Europe en protéines végétales destinées à l'alimentation animale ainsi qu'en matières végétales riches en protéines s'est considérablement amélioré grâce au développement de biocarburants certifiés durables (bioéthanol et biodiesel) qui proviennent en grande partie de céréales et d'oléagineux européens transformés au niveau intérieur. En conséquence, la production européenne de tourteaux de colza et de DDGS s'est rapidement développée pour atteindre respectivement 10,9 et 3,7 millions de tonnes en 2016/17.³ Cela a remplacé l'importation de 10,4 millions de tonnes de tourteaux de soja en provenance des Amériques pour un équivalent de 4 à 5 millions d'hectares.

■ Perspectives de développement pour les céréales

- Selon les perspectives pour les marchés agricoles de la DG AGRI pour 2017-2030,⁵ la production céréalière de l'UE devrait croître lentement (de moins de 0,5% par an) pour atteindre 341 millions de tonnes d'ici 2030. Cette croissance sera principalement concentrée en Europe de l'Est et sera menée par la demande d'aliments pour animaux (en particulier pour le maïs), de bonnes perspectives d'exportation (en particulier pour le blé) et des utilisations industrielles de plus en plus importantes.

- Toutefois, toute nouvelle augmentation de la production céréalière devrait être restreinte par le potentiel limité d'expansion des superficies et le ralentissement de la croissance des rendements dans l'UE par rapport à d'autres régions du monde. Cela est dû au changement climatique, aux restrictions sur les intrants agricoles (herbicides, biotechnologies, etc.), au développement de l'agriculture biologique et aux incertitudes socio-économiques.

- Selon les estimations de la DG AGRI, la demande en aliments pour animaux (et surtout en protéines végétales) devrait « continuer à augmenter pendant la période de prévision en raison de l'augmentation de la production de volailles et de produits laitiers et d'une production plus intensive de viande bovine. Les prix des aliments pour animaux, qui sont toujours inférieurs aux niveaux élevés de ces dernières années, contribueront à l'augmentation de la production animale. »

- Selon les prévisions, l'utilisation de céréales européennes dans les biocarburants devrait passer de 13 à 11 millions de tonnes par an, ce qui entraînera une baisse de la production de DDGS. Cependant, d'autres développements dans le domaine de la bioéconomie devraient entrer en jeu et générer de nouveaux sous-produits céréalières riches en protéines.

⁵ https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/markets-and-prices/medium-term-outlook/2017/2017-fullrep_en.pdf





■ Principaux défis rencontrés par la production européenne de protéines végétales

● **Compétitivité** : Lorsqu'elle a une influence sur l'évolution de la combinaison de grandes cultures, la politique agricole commune (PAC) devrait prendre en considération les réalités économiques comme condition préalable. Au niveau mondial, l'Europe dispose d'un « avantage comparatif » avec des cultures comme le blé tendre et l'orge, car le sol, le climat et les techniques culturales de l'Europe permettent des rendements plus élevés que dans d'autres régions. Actuellement, au niveau des exploitations européennes, les céréales génèrent une marge brute plus importante par hectare que les protéagineux. C'est pourquoi le développement d'autres cultures ne devrait pas se faire au détriment des céréales, ni des revenus des agriculteurs. Si tel était le cas, les revenus des producteurs de grandes cultures chuteraient sans fournir plus de protéines (Cf. I.2) et avec une nette diminution de la production de biomasse. Cela compromettrait la sécurité alimentaire européenne et mondiale et affecterait également la balance commerciale extérieure de l'UE, car la diminution des importations de soja serait plus que compensée par la baisse des exportations de céréales.

● **Efficacité** : L'amélioration de la production européenne de protéines céréalières est essentielle pour améliorer l'autosuffisance en protéines végétales pour l'alimentation animale. Étant donné que les céréales représentent 50% des matières premières brutes et 70% des protéines végétales de l'UE utilisées dans l'industrie de l'alimentation animale, une augmentation, même mineure, de la production céréalière ou de la teneur en protéines des céréales contribuerait de manière significative au bilan protéines européen. A titre d'exemple, une augmentation de la teneur en protéines des céréales européennes d'un pour cent (de la moyenne actuelle de 11 % à 12 %) générerait 1,9

millions de tonnes de protéines supplémentaires. Notre taux d'autosuffisance dans l'UE passerait ainsi de 60% à 64% pour les protéines végétales et de 35% à 39% pour les matières riches en protéines, permettant ainsi de faire passer les importations de tourteaux de soja de 18,3 millions de tonnes à 14,3 millions de tonnes (-22%).⁶

● **Qualité des protéines** : Les propriétés qualitatives essentielles des protéines en termes de nutrition sont la biodisponibilité⁷ et la proportion d'acides aminés essentiels dans les protéines. Les protéines de diverses variétés végétales présentent différents niveaux de biodisponibilité et différentes combinaisons d'acides aminés. En alimentation animale, le profil d'acides aminés est la propriété qualitative clé des protéines, la proportion « idéale » variant entre les espèces animales et l'âge en fonction de leurs besoins spécifiques. La protéine de soja est généralement considérée comme présentant l'équilibre idéal d'acides aminés. Les protéines de pois, par contre, manquent de méthionine, laquelle est critique pour la volaille, et les protéines de céréales et de tournesol manquent de lysine, laquelle est essentielle pour les porcs (cf. § IV.2).

⁶ Il s'agit du résultat d'une simulation réalisée par l'AGPB et l'AGPM (Association générale des producteurs de blé/Association générale des producteurs de maïs) sur la base du bilan protéines général annuel de l'UE pour 2016/17 (2). La simulation suppose que les protéines supplémentaires seraient fournies proportionnellement à la structure actuelle de l'utilisation intérieure des céréales et que la diminution des importations de tourteaux de soja (en équivalent protéines) équivaldrait à l'augmentation de la production intérieure de protéines céréalières. Cela se justifie par le fait que les matières premières des aliments pour animaux sont largement remplaçables les unes par les autres : les tourteaux peuvent être remplacés par des graines à plus haute teneur en protéines et les tourteaux de soja peuvent être remplacés par des DDGS et des aliments à base de gluten de céréales.

⁷ La digestibilité et la biodisponibilité des protéines est liée à la structure des protéines (soluble, gliadine, glutenine, etc.) ainsi qu'à la présence de fibres et de facteurs antinutritionnels tels que le tannin, les inhibiteurs de la trypsine, etc.



- **Tarifcation des protéines au niveau des exploitations agricoles** :

Le marché des protéines végétales est mondial, mené par le soja génétiquement modifié cultivé dans les Amériques, où les coûts de production sont faibles en raison de rendements plus élevés et de normes environnementales et sociales moins strictes que dans l'UE. Au niveau mondial, les protéines céréalières sont en concurrence directe avec les protéines de soja. En outre, les producteurs céréaliers européens ne reçoivent qu'une partie du prix mondial des protéines puisque le marché européen ne parvient pas à fournir une prime équitable pour les céréales dont la teneur en protéines ou la qualité sont au-dessus de la norme. Il en résulte des incitations faibles ou insuffisantes pour les agriculteurs à produire des céréales à plus forte teneur en protéines, même si des variétés et des méthodes de fertilisation de pointe peuvent le permettre.

- **Autosuffisance en protéines des exploitations d'élevage** :

Compte tenu du changement climatique, de l'extrême volatilité des marchés et de la demande des consommateurs pour des produits animaux de haute qualité, en particulier en France et en Allemagne où les consommateurs veulent des produits laitiers issus d'animaux nourris avec des matières premières non génétiquement modifiées, il est nécessaire d'améliorer la capacité des éleveurs à produire des aliments pour animaux dans l'exploitation. Une teneur en protéines plus élevée dans le blé, le maïs et l'orge fourragers permettrait d'augmenter le taux d'incorporation des céréales dans les rations cultivées dans l'exploitation ainsi que dans les aliments pour animaux industriels d'origine européenne, notamment pour les porcins et les volailles. En outre, il est nécessaire de développer l'utilisation de protéagineux (pois, fèves et lupins) et de légumineuses fourragères (luzerne, trèfle et sainfoins) dans les exploitations, y compris les mélanges avec de l'herbe, des céréales ou des oléagineux.

- **Cohérence dans les politiques publiques** :

L'approvisionnement de l'UE en protéines végétales produites au niveau intérieur et notamment en matières riches en protéines s'est amélioré au cours de la dernière décennie grâce à la disponibilité des huiles végétales et des sous-produits issus

du biodiesel et du bioéthanol durables d'origine agricole. Une cohérence est nécessaire entre les politiques européennes, en particulier la politique agricole commune et la politique en matière d'énergie renouvelable. Le plafonnement⁸ qui fait l'objet d'une discussion pour l'utilisation de biocarburants d'origine agricole résulterait en une baisse de l'autosuffisance de l'UE en protéines.

⁸ Directive 2015/1513 et COM(2016)767 final





■ Recommandations pour un plan protéines végétales européen

Compte tenu des multiples défis du secteur des protéines végétales (compétitivité, revenu des agriculteurs, technologie, sécurité alimentaire, qualité des aliments, évolution des régimes alimentaires, marchés non alimentaires, croissance verte, etc.), les décideurs politiques européens devraient tirer les leçons du passé récent et proposer aux agriculteurs européens des solutions pour adapter l'offre à la demande changeante. Il y a des arguments en faveur d'un nouveau plan réaliste pour les protéines végétales, qui devrait éviter les partis pris et le « politiquement correct ». Il devrait inclure des objectifs réalistes (c'est-à-dire pas une autosuffisance à 100%), un accent sur la compétitivité agricole (l'argent des contribuables devrait être investi dans des activités viables sur le long terme), une base rationnelle (qui ne repose pas uniquement sur les protéagineux pour améliorer l'autosuffisance en protéines, mais qui repose sur d'autres leviers et d'autres cultures), la proportionnalité (les céréales représentent 70% des protéines de l'alimentation animale d'origine UE) et la cohérence comme principe directeur (entre diverses politiques européennes). Entre autres, les mesures suivantes devraient être incluses.

Centrer le plan protéines européen sur la compétitivité des exploitations agricoles

Une politique visant à renforcer la disponibilité des protéines végétales d'origine européenne devrait avant tout avoir pour priorité la compétitivité de la production agricole. Les céréales devraient être la priorité du plan protéines de l'UE, sur la base suivante :

- ◆ La production céréalière dans le secteur agricole européen est la mieux placée pour approvisionner de manière **compétitive** les chaînes de l'alimentation humaine et animale et de la biochimie aussi bien en énergie qu'en protéines.
- ◆ Fournir aux fabricants d'**aliments pour animaux industriels** de l'UE davantage de protéines de haute qualité à un prix compétitif devrait être l'objectif premier.
- ◆ Tant la tendance de la demande alimentaire des consommateurs que la nécessité d'un secteur de l'élevage plus résilient appellent à une plus grande **autonomie en aliments pour animaux des éleveurs**.



- ◆ Cela nécessite davantage de production dans l'exploitation de protéines végétales et d'aliments pour animaux de qualité pour des **produits animaux de qualité** (lait, volaille, etc.) qui puissent être commercialisés sur le marché alimentaire, notamment sur les segments de marché à valeur ajoutée en pleine expansion, où la délocalisation de la production peut être un atout et où les principaux moteurs sont les éléments suivants : caractère local , traçabilité des aliments pour animaux et des produits ; bien-être animal ; chaînes d'approvisionnement courtes ; inclusion sociale, économique et environnementale ; aspects qualitatifs tels que l'absence d'OGM, équilibre nutritionnel des denrées alimentaires, etc.

- ◆ En plus d'être l'aliment le plus compétitif pour répondre à la demande du marché de l'alimentation animale, les céréales produites localement sont également bien placées pour améliorer la **résilience des exploitations d'élevage**. Tant le maïs fourrager que les céréales fourragères arrivées à maturité sont souvent moins sensibles à la volatilité du climat et présentent moins de variabilité en termes de rendement que d'autres cultures fourragères et arables.

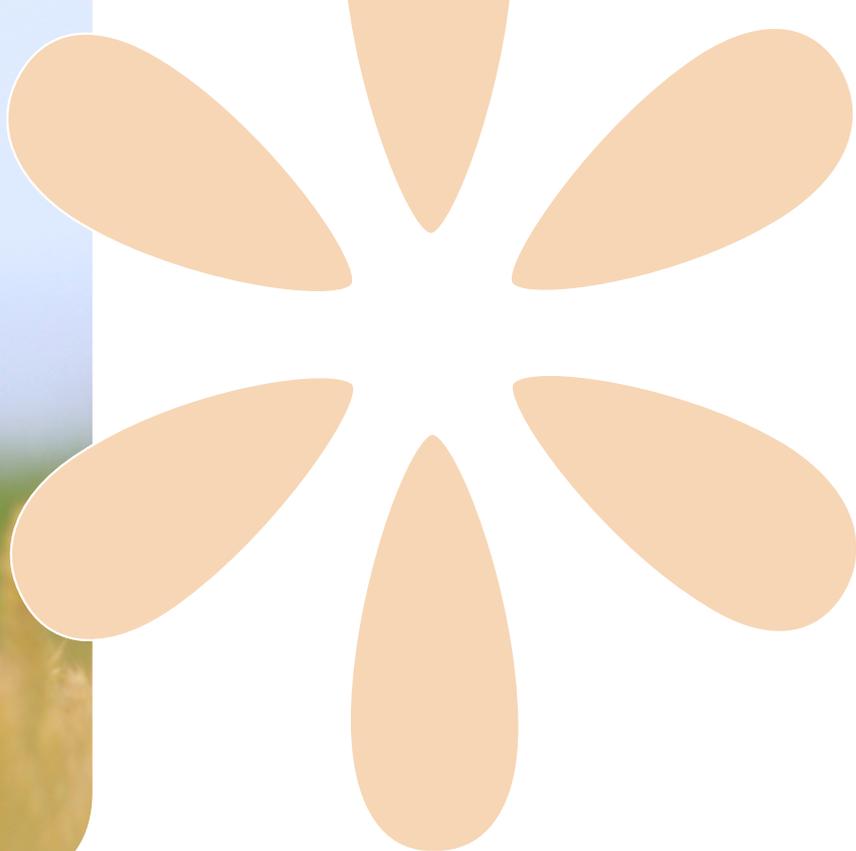
C'est pourquoi le plan protéines de l'UE devrait promouvoir les investissements, l'innovation et la recherche tout au long de la chaîne de valorisation pour les produits céréaliers. Ce soutien devrait viser à accroître la productivité et la teneur en protéines des cultures céréalières, à mettre en place les

meilleures pratiques de production, à développer des variétés plus résistantes et de meilleure qualité et à moderniser les technologies de culture ainsi que les procédés de l'industrie alimentaire.

Se concentrer sur la recherche portant sur l'amélioration des rendements céréaliers et de la teneur en protéines

Même si la teneur en protéines des graines de céréales est relativement faible, l'importance de la superficie cultivée et la productivité élevée des céréales européennes (0,5 à 0,7 t de protéine brute/ha en moyenne) font que les céréales sont de loin la principale source de protéines pour l'alimentation animale. La **sélection végétale** et la recherche sur les semences dans le secteur des céréales sont les premiers leviers vers une hausse de l'autosuffisance en protéines. Cette stratégie devra inclure le maïs fourrager dont le rendement moyen est de 0,9 t de protéine brute/ha. Il y a ici trois priorités :

- ◆ Augmenter les **rendements** céréaliers, qui stagnent à l'heure actuelle, notamment via l'adaptation au changement climatique pour le blé et l'orge
- ◆ Renforcer la teneur en protéines des céréales, en ciblant une efficacité physiologique plus élevée en termes d'**absorption de l'azote par les cultures**
- ◆ Améliorer la **qualité** des protéines céréalières, notamment en augmentant la teneur en lysine, un acide aminé nécessaire dans l'alimentation des porcs et de la volaille



Outre les actions à moyen terme axées sur la sélection variétale et étant donné les contraintes actuelles pour les engrais azotés et le marché des protéines, des actions à court terme à l'échelle européenne doivent permettre aux **producteurs de produire** des céréales à plus forte teneur en protéines :

- ◆ Mettre en œuvre des changements dans la chaîne des céréales pour **offrir aux producteurs céréaliers un prix incitatif pour les protéines**. Dans un premier temps, les contrats entre les agriculteurs et les premiers acheteurs de céréales devraient systématiquement mentionner la teneur en protéines de la céréale (comme par exemple dans le récent « Plan Protéines Blé » français)
- ◆ **Développer des méthodes modernes de fertilisation azotée des céréales** qui déterminent les doses précisément et en fonction des besoins de la culture (bilan azote, analyse de l'azote des sols, modélisation en fonction des sols, du climat et de la physiologie des végétaux, application fractionnée d'azote, diagnostic tardif des pénuries d'azote des cultures) ; développer une modulation intra-parcelles des doses d'engrais et mettre en œuvre à grande échelle les techniques d'agriculture de précision

Contribuer aux objectifs environnementaux et climatiques de l'UE

Les grandes cultures sont bénéfiques pour l'environnement et la biodiversité de toutes sortes de manières. Les cultures légumineuses en particulier présentent l'avantage de fixer l'azote de l'atmosphère.

Outre leur contribution en termes de protéines, les céréales font également partie de la solution pour lutter contre le changement climatique. Une productivité céréalière élevée conduit à une plus grande quantité de biomasse dans les sols, à partir des racines et des résidus de cultures en surface. Cela augmente le piégeage du carbone organique dans les sols et réduit le dioxyde de carbone dans l'atmosphère, contribuant donc à l'atténuation du réchauffement climatique. En comparaison, les cultures conduisant à un faible niveau d'organisation du carbone dans les sols permettent moins de piégeage du carbone. C'est pourquoi la PAC devrait encourager la culture des céréales et des rendements céréaliers plus élevés.

Nutrition humaine : les protéines céréalières sont bonnes pour la santé

Le **gluten**, un composant clé des protéines de céréales tels que le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, l'épeautre et le blé de Khorasan, devrait être évité dans l'alimentation de 5% de la population européenne, souffrant soit d'une maladie cœliaque, soit d'une allergie ou d'une hypersensibilité au gluten.⁹ En revanche, 95% des européens peuvent consommer des céréales sans ressentir d'effets indésirables et jouissent de leurs bienfaits. Étant donné le parti pris actuel des médias sociaux et de masse qui tend à convaincre les leaders d'opinion et le grand public du fait que « le gluten est mauvais pour la santé », les politiques européennes (programmes de promotion de la PAC, politique en matière de santé, politique de la recherche, etc.) doivent de toute urgence contrecarrer ces « fausses nouvelles » en produisant et en communiquant des **informations** correctes sur les protéines céréalières.

Les campagnes d'information dans les écoles devraient viser à communiquer en faveur d'un régime alimentaire équilibré pour lutter contre l'obésité. Il convient de développer et de diffuser les informations concernant la diversité des protéines végétales produites dans l'UE et leur impact positif sur la santé.

Réduire le déficit en protéines végétales de l'UE via une politique ciblée en faveur des biocarburants européens d'origine agricole après 2020

Le développement de son industrie des biocarburants a permis à l'Union européenne de réduire ses importations de graines et de tourteaux de soja. Cependant, avec quelque 30 millions de tonnes, ces niveaux demeurent élevés.

60% de l'huile de **colza** européen sont utilisés dans la production européenne de **biodiesel**, tandis que les tourteaux issus de la trituration du colza (environ 11 millions de tonnes) sont utilisés comme matière riche en protéines dans l'alimentation animale. Le plafond imposé aux biocarburants d'origine agricole excluait l'huile de colza du marché européen du biodiesel, ce qui aurait pour conséquence une perte de revenu pour les producteurs de grandes cultures.

La production d'**éthanol** à base de **céréales** européennes contribue également à la fourniture d'ingrédients riches en protéines, avec approximativement 4 millions de tonnes de protéines fourragères de haute qualité via son co-produit, les DDGS.

Le plafonnement de l'utilisation des biocarburants produits à partir des céréales et des oléagineux européens n'est pas compatible avec les objectifs de l'UE en termes d'indépendance énergétique, d'autosuffisance en protéines et d'économie rurale dynamique. Cela contredit nos ambitions pour la bioéconomie, au carrefour entre l'agriculture alimentaire et non-alimentaire. Le développement de la bioéconomie européenne est primordial pour la compétitivité future des chaînes des céréales et des oléagineux ainsi que de la chaîne alimentaire en général.

C'est pourquoi le Copa et la Cogeca appellent à une incorporation obligatoire de 14% des sources d'énergie renouvelables dans le secteur des transports qui inclue les **biocarburants européens d'origine agricole avec une part de 7% jusqu'en 2030**.

Le développement de techniques de bioraffinage favorisera la création de nouveaux secteurs innovants. Ces nouveaux secteurs et leur approvisionnement pourraient être également encouragés via des mesures dans le deuxième pilier de la PAC.

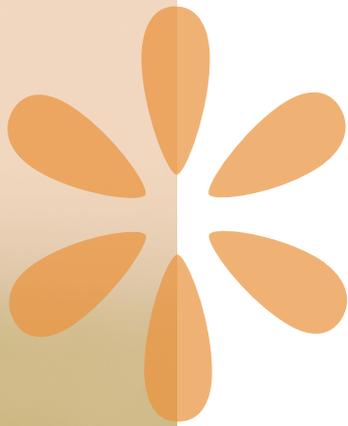
Améliorer le bilan protéines de la DG AGRI

La DG AGRI a développé un bilan protéines (à l'exclusion des fourrages).² Il convient de l'améliorer pour **inclure toutes les sources de fourrage**, comme le maïs vert/fourrager, les prairies et les légumineuses fourragères (luzerne), malgré les difficultés pour obtenir des données fiables. Cela permettra une évaluation plus précise de la situation des différentes sources de protéines en termes de volume.

⁹ Source : Centre d'Information sur les Farines et le Pain, <http://www.observatoiredupain.fr/>







Le Copa et la Cogeca sont la voix unie des agriculteurs et des coopératives agricoles dans l'Union européenne. Ensemble, ils œuvrent pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. Le Copa représente plus de 23 millions d'agriculteurs et membres de leurs familles, tandis que la Cogeca représente les intérêts de 22 000 coopératives agricoles. Ils comptent au total 66 organisations membres issues des différents États membres de l'UE. Ils constituent ensemble l'une des plus grandes et des plus actives organisations de lobbying bruxelloises.

copa*cogeca

european farmers

european agri-cooperatives

61, Rue de Trèves
B - 1040 Bruxelles

Telephone 00 32 (0) 2 287 27 11

Telefax 00 32 (0) 2 287 27 00

www.copa-cogeca.eu